

Image not found or type unknown



Accord de vente de bar mal passer payer a 50%

Par **blondin6450**, le **23/11/2009** à **00:41**

Bonjour, j'ai vendu mon bar une certaine somme. L'acheteur m'a proposé pour des causes de réduction de frais de notaire de me payer 50 % en dessous de table pour diverses raisons ça l'arrangerait. Cette personne était très gentille limite devenu un copain. Une fois la vente signée il ne veut plus me donner les 50% restants. En étant devenu une personne que j'apprécie je lui fais entièrement confiance et je ne lui ai pas demandé de lettre ni aucun justificatif comme quoi il me devait ça c'est 50 % et maintenant il n'a cet accord. Je suis désespéré. Existe-t-il un recours, une solution pour qu'il me donne ce qu'il me doit. Merci de me venir en aide je ne sais plus quoi faire